

Hôtel de Ville, le 20 mai 2019

Frédéric SGARD

Conseiller municipal délégué  
à la Circulation, au suivi des chantiers,  
Médiateur Municipal

FS/SC-HC-2019-27

**COMPTE-RENDU FUTUR AMENAGEMENT DE LA  
CONCERTATION BOULEVARD SOLFERINO  
MERCREDI 22 MAI 2019**

Réunion présidée par M. Frédéric SGARD, Conseiller Municipal délégué à la Circulation et au suivi de Chantiers.

Services Municipaux :

Mme. Rita DEMBLON-POLLET : Adjointe au Maire, Conseillère départementale  
M. Patrice COSSON : Adjoint au Maire, service Education  
Mme .Martine MAYET : Conseillère Municipale, Nouveaux arrivants  
M. Stéphane COULON : Chef de service Mobilités  
Mme Hélène CHOPPIN : Chargée de mission Circulation auprès des Conseils de village

26 riverains, 6 Conseillers de Villages

Objectif de la réunion :

Le projet d'aménagement de la RD39 est porté par le Conseil Départemental. Il a été soumis à concertation publique fin 2017, concertation qui a fait l'objet d'une réunion publique de restitution en mai 2018.

Suite aux différentes remarques des Rueillois, la municipalité a décidé d'organiser des réunions de concertations supplémentaires afin de clarifier certains points et faire remonter aux services du Conseil Départemental des remarques et propositions complémentaires.

Monsieur SGARD rappelle qu'une première réunion d'échange a eu lieu en novembre 2018 sur le tronçon constitué sur le Boulevard Stell, qui a notamment abouti à confirmer la position de la Ville en faveur du maintien d'une contre-allée côté centre-ville.

Il précise que, pour le Boulevard Stell, le report de la mise en service de la gare de la future ligne 15 dans les hauts de Rueil a amené la Ville à demander au Conseil Départemental des précisions complémentaires sur les prévisions de trafic ces prochaines années avant d'entériner le projet actuel. Il va sans doute falloir absorber un trafic supérieur à celui initialement prévu, et la ville souhaite conserver une fluidité suffisante, notamment pour les bus. Aussi, il a été demandé de planifier la réalisation des travaux sur le boulevard Stell en fonction de l'arrivée du métro L15.

Monsieur SGARD souligne le but de cette réunion, qui est de se concerter sur l'élargissement et l'aménagement du Boulevard Solférino, qui aujourd'hui n'offre pas les conditions optimales de confort et de sécurité pour les déplacements de chaque usager. Il confirme que la Ville soutient le projet tel que présenté lors de la concertation de 2017, comprenant notamment une contre-allée côté centre-ville en continuité avec la contre-allée sur le Boulevard Stell, mais qu'un certain nombre de problèmes méritent d'être discutés avec les riverains.

### **Présentation du Projet (voir plan en annexe) :**

L'objectif du réaménagement du boulevard Solferino consiste à offrir pour tous les usagers de l'espace public, tous les modes de déplacements avec un espace équilibré, sécurisé et confortable. L'alignement inscrit dans les documents d'urbanisme prévoit son élargissement de 10 à 29 mètres. Pour répondre à la différence de niveau entre le Coteau et le Centre-Ville, l'aménagement est décomposé en deux parties avec un remblai.

L'aménagement prévoit :

- Côté Coteau : sur une largeur de 6m un trottoir élargi et planté, une piste cyclable dans le sens Richelieu vers Haby Sommer
- Une chaussée offrant une file de circulation dans chaque sens et un couloir bus en approche des carrefours Richelieu et Haby Sommer. Un îlot est prévu au milieu de la chaussée pour permettre aux piétons de traverser la chaussée en deux temps.
- Un talus paysager et planté d'une largeur de 4m
- Côté Centre-Ville : une contre-allée en contrebas aménagée en plateau type « zone de rencontre » avec des places de stationnement et un plan de circulation aménagé en boucles afin d'empêcher le trafic de transit et, dédié à la desserte des riverains. Les cyclistes pourront circuler dans les deux sens ; leur trajet vers la place Richelieu sera facilité car ils seront épargnés du dénivelé sur la chaussée.

Les deux carrefours situés aux extrémités sont aménagés en giratoire, avec un équipement en feux tricolores possible.

La contre-allée prévue côté centre-ville permet de desservir un maximum de riverains, le côté Centre-Ville étant plus dense. Il permet aussi de poursuivre de façon logique la contre-allée qui doit être maintenue sur le boulevard de l'Hôpital Stell.

## **Questions et demandes des riverains :**

### **Pourquoi ne pas prévoir une contre-allée plutôt de l'autre côté du Boulevard, comme cela était proposé comme l'une des deux options possibles lors du projet initial de 2011?**

Cette option est effectivement soutenue par une majorité de résidents côté coteaux, puisqu'elle éloigne leurs résidences du Boulevard, mais présente un certain nombre d'inconvénients (qui ont déjà été abordés lors de la concertation) et qui ont conduit la ville et le Conseil Départemental à privilégier la contre allée côté centre-ville.

Une contre-allée côté coteaux pose de sérieux problèmes de sécurité au niveau de son débouché côté Haby-Sommer et encouragerait les conducteurs à l'emprunter dès le rond-point Richelieu pour éviter le trafic aux heures de pointes, chose impossible pour la contre-allée côté centre-ville qui sera à sens opposés et uniquement destinée aux riverains et aux circulations douces. Cette option aurait aussi accentué le manque de visibilité au niveau de l'impasse Solferino à cause du franchissement du talus. De plus, une contre-allée côté coteaux empêcherait les utilisateurs de la rue des Clos Beauregards de tourner à gauche vers Richelieu. Enfin, cette option ne permettrait pas le maillage du centre-ville pour une meilleure desserte piétonne et défavoriserait les habitants côté centre-ville qui sont plus nombreux et sont actuellement les plus pénalisés par la proximité du Boulevard.

### **Comment seront sécurisés les accès aux collèges voisins ?**

C'est un élément clé pour la ville. Concernant l'accès au Collège Marcel Pagnol, l'entrée du collège est située sur sa partie haute. Il n'y a pas de problème pour les élèves qui viennent du plateau mais il faut sécuriser la traversée piétonne pour les élèves venant du centre-ville. Le maintien d'un feu piéton avec un îlot central semble être la meilleure solution.

L'accès au collège Notre Dame est principalement lié à l'aménagement de la partie Boulevard Stell qui a fait l'objet de la réunion précédente. Il paraît effectivement nécessaire de prévoir un aménagement adéquat en haut du Boulevard Stell à cet effet.

### **Comment sera géré l'accès au nouveau gymnase ?**

L'accès au gymnase, contrairement à celui du collège lui-même, se fera côté Boulevard Solférino. Une aire de stationnement pour les cars est actuellement prévue dans le nouvel aménagement face au gymnase, sur le Boulevard Solférino côté centre-ville. Même si la traversée piétonne est bien sécurisée, la ville a demandé au Conseil Départemental d'étudier la possibilité d'avoir un emplacement de car côté Coteau, directement adjacent au gymnase, même si le manque d'espace peut rendre cette solution complexe à réaliser. En attendant le début des travaux d'aménagement du Boulevard Solférino, l'aire réservée aux bus côté collège sera remise en service dès la fin des travaux du collège.

### **Qu'en est-il du carrefour Solferino/Stell/Haby Sommer/Libération ?**

Le carrefour sera amélioré afin d'assurer la sécurité des entrées des écoles, de sécuriser les passages piétons, de fluidifier le trafic, et de permettre une amplitude de giration suffisante pour les bus. La présence d'un couloir dédié au bus en amont du carrefour sur le Boulevard Solférino en provenance de Richelieu doit permettre aux bus de s'insérer de façon prioritaire sur le rond-point. Bien que la ville ne soit pas toujours favorable à la présence de feux au niveau des ronds-points, cela sera peut-être nécessaire pour ce carrefour afin d'assurer une traversée sécurisée pour les collégiens. La ville proposera d'expérimenter les deux options.

### **Comment seront gérés les accès au Boulevard Solférino en provenance des rues et impasses côté coteau ?**

Pour la rue des Clos Beauregards, rien ne doit fondamentalement changer. La ville est favorable à la conservation de la possibilité de tourner à gauche vers Richelieu. Pour les autres voies (essentiellement privées), le franchissement de la chaussée pour tourner à gauche paraît plus délicat. La ville va néanmoins demander s'il serait possible d'envisager le déplacement de l'îlot piéton prévu au niveau de la rue Maugest afin de permettre cette option.

#### **Comment seront sécurisées les traversées piétonnes au milieu du Boulevard ?**

Les piétons pourront traverser le Boulevard en deux étapes grâce à un îlot central, qui sera implanté à proximité de la rue Maugest afin d'assurer la traversée du Bd Solferino en toute sécurité. En attendant, la ville va améliorer la signalisation pour le passage piéton existant (un panneau lumineux a déjà été installé qui sera amélioré) et va étudier la possibilité d'implanter un radar piéton afin de forcer les véhicules à respecter le passage protégé.

#### **Comment sera implanté le futur arrêt bus après le rond-point Richelieu ?**

Bien que les riverains considèrent cet arrêt de bus en pleine voie comme dangereux en raison de la faible visibilité pour la traversée des piétons à proximité du bus, la ville indique que la politique actuelle de la RATP et de la Région et de favoriser ce type d'arrêt en pleine voie et non sur un emplacement décalé afin de permettre au bus de demeurer prioritaire (la réinsertion des bus dans le trafic depuis un arrêt décalé est souvent difficile). La Ville va demander une meilleure sécurisation de cet arrêt pour les piétons.

#### **Qu'en est-il du carrefour Richelieu ?**

Un nouveau rond-point sera aménagé. La ville n'est pas favorable au projet actuel du Conseil Départemental d'instaurer des feux sur ce rond-point, étant donné l'expérience très positive du rond-point actuel, et demandera qu'une expérimentation puisse être conduite sans feux avant un aménagement définitif.

#### **Pourquoi est-il prévu un couloir bus en amont du rond-point Richelieu sur Solférino alors que la majorité des bus se situe dans l'autre sens ?**

Le Conseil Départemental a prévu cet aménagement en cohérence avec l'autre voie, mais cela reste encore à confirmer.

#### **Qu'est-il prévu pour la partie Boulevard Richelieu ?**

L'aménagement est actuellement prévu jusqu'à la rue de Gènes. Pour la suite, cela dépend des acquisitions foncières qui doivent encore être finalisées pour l'ensemble de l'alignement jusqu'à la place Besche. La piste cyclable coté coteau sera bien réalisée sur le Boulevard Richelieu, des discussions sont en cours avec la copropriété située à proximité du rond-point afin de savoir si une continuité de la piste cyclable peut être réalisée pour éviter aux cycliste de repasser sur le rond-point.

#### **Un relevé des nuisances sonores sur le Boulevard Solférino est-il prévu ?**

Absolument. Au niveau du Boulevard Solférino les habitations côté centre-ville se trouvent actuellement très proches de la chaussée, en raison de l'étroitesse des trottoirs dont la largeur être inférieure à un mètre par endroit. Ainsi, la création d'une contre-allée côté centre-ville permet de déporter la chaussée d'environ 10 m des habitations, ce qui entraîne une diminution des nuisances. En outre, pour les habitations situées côté coteaux, la création de larges trottoirs et d'une piste cyclable éloignera également la chaussée des habitations.

En revanche, la surélévation du Boulevard Solférino va déplacer le bruit vers les habitations en hauteur et modifier le champ de vision des riverains en rez-de-chaussée.

La circulaire n°97-110 du 12 décembre 1997 du code de l'environnement relatif à la prise en compte du bruit dans le cadre de l'aménagement de routes existantes du réseau national, décrit les étapes d'évaluation des nuisances sonores (principe d'antériorité, calculs prévisionnels, mode de protection, contrôle du respect de la réglementation). Par conséquent, les études d'impact à venir, qui seront présentées dans l'enquête publique, préciseront en chaque point du projet l'incidence sonore des aménagements envisagés et les réponses apportées. Ainsi, les études d'impact permettront de caractériser les habitations en bord de voie par niveau de bruit.

Cependant, le Département cherchera à limiter l'impact de l'aménagement sur le plan acoustique en proposant un enrobé (couche superficielle de la chaussée) phonique.

En cas de dépassement des seuils définis par la réglementation, le Département pourra prendre en charge les travaux de protection individuelle proposés comme la protection des façades, le double vitrage...

### **Le projet actuel risque-t-il de provoquer une pente plus forte qui pourrait être dangereuse en cas de gel ?**

La valeur maximale de la pente (évoquée dans le projet de 2011 pour la solution côté coteaux) était dans sa partie la plus pentue d'environ 6% sur une section de 62 m en fin de boulevard. Dans le projet présenté aujourd'hui la valeur maximale de la pente est d'environ 7% sur une section de 34 m en début de Boulevard et de 65 m en fin de Boulevard sur un linéaire d'environ 400 m. Des solutions techniques permettent en effet de mieux lisser la pente. On peut en conclure que les deux propositions sont proches.

### **Le projet présente-t-il des risques en matière d'écoulement des eaux en cas de fort orage et en raison de la présence d'un talus ?**

Les problèmes d'écoulement d'eau se posent principalement dans le sens Sud-Nord (du coteau vers le centre-ville) et moins dans le sens Est-Ouest. Néanmoins, la Ville demandera au Conseil Départemental et à ses services techniques de bien étudier les capacités d'écoulements au niveau des deux carrefours (Solférino-Libération et place Richelieu).

Concernant les risques de glissement de terrain dus aux remblais, les études géotechniques à venir permettront d'adapter le projet au site, de définir le système de fondation de l'ouvrage et de se garantir contre les effets de la réalisation de travaux proches des constructions voisines.

La mission du géotechnicien consiste à définir :

- Le cadre géologique, hydrogéologique et topographique général du site étudié ;
- Les aléas existants vis-à-vis des risques naturels et des terrassements : faisabilité, réemploi des matériaux, tenue des talus et parois des fouilles ;
- L'influence des circulations d'eaux souterraines, l'incidence sur l'environnement proche avec la stabilité des pentes et des constructions voisines.

Les problèmes constatés lors de la réalisation du collège étaient liés à l'impossibilité d'effectuer tous les sondages nécessaires en raison de l'activité du collège. Cela ne devrait pas se reproduire pour l'aménagement de la rue.

### **Combien de temps les travaux d'aménagement de la RD 39 vont-ils durer et une date de démarrage est-elle prévue ?**

Le projet doit encore être entièrement validé par le département et la ville et ne pourra débuter qu'après une enquête publique. Cette enquête pourrait se dérouler en 2022 et les travaux débuter en 2023 mais rien n'est encore acté. La durée des travaux n'est pas encore connue et dépendra des études techniques qui doivent encore être finalisées.

**Serait-il possible de prendre connaissance des plans du projet avec le profil longitudinal, qui montre le dénivelé du terrain et la structure de ce dernier ?**

Renseignements pris, ces profils sont en cours de révision suite aux différentes remarques reçues de la ville et des habitants, et seront disponibles lors de l'enquête publique.



**Frédéric SGARD**  
Conseiller Municipal Délégué

Annexe : *plan des aménagements mixtes, boulevard Solférino.*